

CONSULTATION MICROPHONE

Cabinet Spéciale

18, rue Lauriston

75014 PARIS

Tel : 01 42 88 06 75

QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE LA MICROPHONE

À retourner

Monsieur, Madame,

Vous avez récemment pris rendez-vous pour la consultation MICROPHONE du cabinet Spéciale. Il est indispensable que vous ayez préalablement consulté un ORL afin que toutes les investigations soient coordonnées avec vos autres soins ORL afin d'éviter des répétitions.

En vue de votre prochaine consultation en deux temps, il nous faut votre prise en charge par l'opérateur de votre hébergement, nous vous prions de bien vouloir répondre préalablement de la façon la plus complète à ce questionnaire médical.

Le questionnaire comporte quatre à cinq parties :

1. Vos antécédents médicaux
2. Les descriptions de votre otite, de vos troubles d'audition et des symptômes qui lui sont associés
3. Les examens complémentaires dont vous avez bénéficié et les tests spécifiques qui ont été réalisés
4. Une évaluation de la gêne totale par l'otite

* Il est recommandé de compléter ces tests préalablement à votre consultation.

Compléter ce questionnaire ne demande que quelques minutes. Répondre de façon exhaustive et précise ne signifie pas donner une réponse et ne pose rien de votre côté de la responsabilité, et de vos connaissances. Le questionnaire sera utile de votre présence par le conseil que vous recevrez lors de votre prochaine consultation, ce qui vous permettra d'effectuer de petites corrections.

Pour vous aider dans la lecture et l'analyse des questionnaires nous vous demandons d'indiquer la durée de votre ORL de l'année dernière, il est recommandé de répondre à [ce lien](#) les questions posées. Merci également de nous adresser, nous vous en remercions par avance.